

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 5)

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 6 OCTOBRE

PAGES LITTÉRAIRES

IV

LE DÉSERT

UNE OASIS

Sur le soir, nous arrivons à la « Vallée de la Fontaine » (l'Oued-el-Aïn), où nous devons camper. C'est la première oasis depuis que nous marchons dans le désert, et elle nous paraît un lieu enchanté, quand elle s'ouvre tout à coup, comme un décor qui change, entre deux hauts portants de montagne. Elle est enfermée, murée splendidement par les granits, qui ont reparu là, semblables à ceux du Sinaï, mais plus rouges encore. Au fond et au milieu, s'élève, comme un temple, comme une pagode hindoue, une étrange fantaisie géométrique, une gigantesque pyramide régulière, flanquée presque symétriquement de clochetons et de tourelles. La base en est d'une couleur si intense qu'on la dirait frottée de sang, tandis que le sommet, d'un granit spécial sans doute, pâlit et tourne au jaune de soufre.

Sur la rougeur sombre de tous ces grands rochers, se détachent des bouquets de palmiers d'un vert trop intense et presque bleu, les uns en touffes épaisses sur le sol, les autres s'élançant sur de longues tiges penchées. Et des tamarins, et des roseaux, et de l'eau courante qui bruit sur les pierres! Nos chameaux altérés crient vers l'eau fraîche, courent y tremper avidement leurs têtes chaudes. Et nous, après ces jours de visions funèbres, enivrés tout à coup par la splendeur de cet Eden caché, nous campons joyeusement dans ce cirque de rochers sanglants parmi les belles verdures bleues.

Oh! l'Oued-el-Aïn, la Vallée de la Fontaine! Avec quels mots, avec quelles images de fraîcheur empruntées aux poètes de l'ancien Orient, peindre cet Eden caché dans les granits du désert?

C'est le matin, le lumineux matin, et j'explore au hasard l'oasis charmante où notre petite ville de toile blanche va demeurer bâtie pour un ou deux jours. Au plus creux de la vallée, coule une eau vive et claire, dans des bassins de granit rose qui ont le poli du marbre travaillé et qui sont sans une plante, sans une algue, dont le fond transparait comme celui des artificielles piscines pour les ablutions de sultanes ou de houris. Elle court, l'eau rare, l'eau précieuse, tantôt dissimulée aux derniers replis roses des bassins, tantôt s'épanchant sur sa route en petits marécages sablonneux où croissent les roseaux, les tamarins et les palmiers superbes éployés en panaches bleues.

On admire en passant chacun de ces jardins sauvages. Puis le petit coin paradisiaque tout à coup vous est masqué derrière les blocs des granits énormes, et on ne voit plus, pour un temps, que les pierres polies où l'eau s'enferme, — jusqu'au moment où le miracle recommence, à quelque détour, et un autre bocage enchanté survient. Le ciel naturellement est d'une limpidité de cristal, comme un ciel d'Eden doit être. Et des oiseaux chantent dans les palmiers; des libellules tremblent, posées sur les joncs; des reflets de soleil, mal-

gré les roches surplombantes, se glissent et viennent danser par places au fil de l'eau remuée.

Dans un bassin profond aux parois adoucies, qui semble quelque somptueux sarcophage de roi, j'arrête ma promenade pour me baigner; alors, levant les yeux, j'aperçois de grandes bêtes à tournure antédiluvienne, penchées tout au bord des escarpements d'en haut et me regardant, le cou tendu, d'un air d'intime connaissance: nos dromadaires, qui sans doute réfléchissent au moyen de descendre jusqu'à l'eau convoitée, et qui peut-être aussi goûtent, à leur manière, le bain suave.

Dans l'oasis, on peut circuler partout en babouches légères ou pieds nus: les granits ont été usés si longuement par les siècles tranquilles, qu'à présent ils sont partout sans arêtes vives, luisants et doux. Ou bien c'est du sable fin, où l'on marche comme sur du velours, ajoutant des traces humaines aux traces des panthères et des gazelles. Du reste, dans cette contrée du monde où sont inconnues la pluie, la fumée, la poussière et la sueur, on ne salit jamais ses vêtements; on peut n'importe où marcher ou s'étendre sur le sol sec et propre, sans tacher les longs voiles de laine blanche dont on s'habille et sous lesquels passent le soleil ou les vivifiantes brises, pour durcir et bronzer les poitrines.

Il y a une paix spéciale, une incomparable paix dans cette oasis non profanée, que de tous côtés l'immense désert mort environne et protège. Et nous y passons sans hâte nos heures d'attente.

Un seul moment d'agitation dans la journée — à propos d'un serpent de grande taille qui s'est montré dans un palmier. Nos Bédouins, qui l'ont vu autrement que nous, affirment qu'il avait deux têtes, que par conséquent c'était *Barhil*, roi des serpents, et qu'il est nécessaire de le tuer. Alors ils font une battue inutile, à coups de pierres, dans les belles palmes emmêlées.

Pierre Loti.

(Extrait — avec autorisation — de la *Nouvelle Revue*.)

L'ÂGE D'OR

M. Jaurès a prononcé, récemment, à Bordeaux, un grand discours très optimiste et encore plus consolant, car il nous prédit le retour très prochain de l'âge d'or.

Ce que sera cet âge d'or socialiste, vous le devinez sans peine. Modifiant une formule célèbre, M. Jaurès a dit en substance: « Qu'est le prolétariat! Rien. Que doit-il être? Tout. » Et, quand le prolétariat sera tout et le reste rien, l'humanité, enfin affranchie, savourera, d'après M. Jaurès, une paix profonde et une inaltérable joie.

Sans doute, les évincés, les opprimés se plaindront un peu; mais M. Jaurès connaît et pratique le dicton sur les omelettes: il est impossible d'en faire sans casser quelques œufs.

« La lutte est partout », dit-il, et c'est bien à cela que se reconnaît l'âge de fer; mais « la forme collective se substitue peu à peu à la forme individuelle », et voilà l'aurore de l'âge d'argent. Quant à l'âge d'or, nous le verrons enfin naître le jour « où la nature deviendra

la maîtresse des grandes Compagnies et des grands moyens de production ».

Qu'entend M. Jaurès par cette dénomination nébuleuse, la nature? Je n'en sais rien et il n'en sait pas plus que nous. Mais l'expression est douce, vaporeuse, mélancolique et souriante à la fois, en tout cas pittoresque, et séduit du premier coup. En y réfléchissant un peu, on ne voit pas bien, au point de vue pratique, la nature maîtresse des grandes Compagnies qui, jusqu'à présent, se posaient, au contraire, « en maîtresses de la nature » et des moyens de production; — et je vous avoue que ce substantif me chiffonne violemment. Bah! va pour la nature, à défaut d'un autre vocable, et suivons M. Jaurès dans ce qu'il appelle son « raisonnement ».

Pour que la nature (que le diable emporte la satanée nature!) règne en souveraine absolue, que faut-il? Il faut que les capitalistes disparaissent. Certes, ils ont rendu des services dont M. Jaurès ne méconnaît pas l'importance; mais il affirme qu'ils n'en sauraient plus rendre: utiles autrefois, ils sont gênants aujourd'hui, même vidés et encombrants. Débarrassons-nous des gêneurs. Les sauvages, fils de la nature, n'en usent pas autrement avec les vieillards inutiles.

Et puis, « les riches s'ennuient ». Une opération sociale et violente qui les ruinera ne peut manquer de les distraire, en leur procurant une vive émotion. Ils ne savent que faire de leur argent; ôtons-leur en le souci en vidant leurs bourses. Les gueux, affirme la chanson, sont tous des gens heureux; réduits à la besace, les millionnaires connaîtront enfin le bonheur dans la misère, en recouvrant l'insouciance du « savetier » devant le « financier ». D'autre part, ceux qui se partageront leurs dépouilles sauront se tenir en joie; M. Jaurès l'affirme, et nous l'en croyons sans peine: « L'ouvrier ne s'ennuiera pas quand il sera le maître. » Si « d'hasard » quelque misanthrope, quelque hypocondriaque promèment un visage sombre au milieu des Roger-Bontemps, il faudra bien en prendre son parti, car son mal sera incurable. M. Jaurès, en philosophe, s'en console d'avance: « Tant pis pour celui qui s'ennuiera alors dans l'humanité! »

Et ce que le prolétaire rigolera!!!

Mais alors, si le capitaliste, prolétaire à son tour, s'insurgeait contre le prolétaire devenu capitaliste, que ferait M. Jaurès?

Est-ce qu'on ne serait pas exposé à voir survenir un quatrième âge surnommé « l'âge de la poudre »??

L'armée des Budgétivores

La préfecture de la Seine vient de publier l'annuaire du personnel pour l'année 1894.

Le nombre des chefs de service, employés, huissiers, garçons de bureau, s'élève au chiffre formidable de deux mille vingt-neuf.

Ajoutons que dans ce nombre sont simplement compris les fonctionnaires du service purement administratif. Le personnel technique de la direction des travaux, ingénieurs, piqueurs, conducteurs, etc., qui forment un total fort respectable, est porté sur un annuaire spécial. Les directeurs sont au nombre de six, puis viennent les chefs de division, 84 chefs de bureau, 99 sous-chefs, 438 commis principaux, 169 commis-rédacteurs,

427 commis expéditionnaires et 487 commis auxiliaires.

Le personnel de service ne comprend pas moins de 408 huissiers et garçons de bureau.

Le fonctionnaire le plus payé à la préfecture de la Seine est le receveur municipal, qui reçoit quarante mille francs d'appointements. Les directeurs reçoivent seulement quinze mille francs.

Quant à M. Poubelle, il ne touche pas moins de cent vingt mille francs, traitement et frais de représentation compris.

Et tout cela se paie avec notre argent!

O Balzac! combien ils sont vrais, tes admirables *Employés*!

L'Angleterre en Chine

Le cabinet anglais, inquiet d'un traité supposé entre la Russie et la Chine, se décide, paraît-il, à envoyer à Hong-Kong 8,000 hommes de troupes d'élite qui débarqueront, non pas dans l'île, mais sur la côte chinoise.

Le gouvernement chinois, embarrassé avec le Japon, n'oserait soulever aucune difficulté.

Voici la liste des forces anglaises: le premier bataillon « Rifle Brigade » actuellement à Calcutta; le premier bataillon des Fusilliers de Northumberland, cinq régiments de Sikhs, un de Pendjalis et de bataillons du Gêrarkas.

L'ABDICTION DE L'EMPEREUR DE CHINE

Du *New-York Herald*:

« Les intrigues du palais favorisent l'abdication de l'Empereur de Chine et l'accession au trône du fils du prince Kung.

» La position est tellement critique que tous les étrangers, hommes et femmes, ont reçu l'ordre de s'en aller. »

L'ANGLETERRE ET MADAGASCAR

Le *Daily News* d'hier matin assure que le ministre de la guerre est disposé à sévir contre les officiers anglais qui se rendraient à Madagascar.

INFORMATIONS

Nomination du premier président de la Cour des comptes

Le *Journal officiel* publie le décret rendu avant-hier en Conseil des ministres, aux termes duquel M. Ernest Boulanger, sénateur, directeur honoraire de l'enregistrement, des domaines et du timbre, ancien ministre, est nommé premier président de la Cour des comptes.

Mort du général Fritsch

Une dépêche d'Alger annonce la mort foudroyante du général Fritsch, dit Lang, âgé de 58 ans. Rien ne faisait prévoir cette fin; le général, qui dirigeait le génie en Algérie, avait, le matin encore, expédié son courrier.

En dehors du commandement du génie de la 49^e région, le général était gouverneur d'Alger.

Le Tsar à Alger

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Standard*:

« Bien qu'on ait nommé Corfou pour la résidence d'hiver du Tsar, il est possible qu'Alger soit choisi comme lieu de villégiature pour le souverain. »

Une journée de l'Empereur d'Allemagne

Une journée fatigante pour l'Empereur d'Allemagne sera celle du 17 octobre: il clouera

de ses mains 132 drapeaux et les remettra ensuite aux officiers des 132 nouveaux quatrièmes bataillons créés dans l'armée allemande.

Témoignage officiel de satisfaction

Le ministre de la marine vient d'accorder un témoignage officiel de satisfaction au lieutenant de vaisseau Ganchet, commandant le *Lion*, qui a sauvé et conduit à terre quarante-trois Chinois survivants du navire anglais *Kowsking*, coulé par un navire de guerre japonais au mois de juillet dernier.

Le vaccin pour le croup

Deux conseillers municipaux viennent d'adresser la lettre suivante, en date du 4 octobre, au président du Conseil municipal de Paris :

Cher président, nous vous prions de vouloir bien déposer, à la première séance du Conseil municipal de Paris, la proposition suivante, dont nous demandons le renvoi à la sous-commission : Assistance publique.

Agréer, etc.
« Le Conseil municipal voudra s'associer aux efforts, couronnés de succès, de M. le docteur Roux, de l'institut Pasteur ; à cet effet, nous demandons qu'un crédit de 50,000 fr. soit voté et attribué au vaccin du croup. »

Arsène LOPIN, Louis LUCPIA.

Les musiques militaires

On examine en ce moment au ministère de la guerre le moyen de donner satisfaction aux doléances des municipalités départementales au sujet des concerts publics militaires, dont la suppression est rendue obligatoire pendant la moitié de l'année par suite du renvoi de la classe et de libérations supplémentaires.

On parle d'accorder aux jeunes gens qui connaissent la musique la faculté de devancer l'appel en choisissant leur régiment, afin de maintenir au corps un contingent de musiciens suffisamment exercés, et, d'autre part, de combler les vides annuels.

Peut-être même ce projet fera-t-il l'objet d'une décision prochaine.

Les finances de la ville d'Arles

Les membres de la délégation municipale qui a remplacé le conseil municipal de cette ville continuent leur enquête : le déficit municipal qui s'élevait au moment de la première inspection à la somme de 230,000 francs, grossit chaque jour par la présentation de nouvelles créances ; il atteint actuellement le chiffre de 323,000.

M. Tardieu, le maire révoqué, est prévenu de faux, d'abus de confiance et de concussion. C'est pour établir ces trois griefs qu'une instruction a été ouverte contre lui et qu'une enquête est ordonnée.

Arrestation au Mans d'un ex-directeur de « la Nationale »

Le parquet du Mans vient de faire arrêter M. Leroy, âgé de cinquante-cinq ans, ex-directeur particulier, au Mans, de la Compagnie d'assurances la Nationale. De nombreux abus de confiance sont reprochés à cet agent d'assurances, qui avait dû céder son portefeuille

il y a un an environ. Les détournements se monteraient à 423,000 francs.

Le complot anarchiste de Marseille

Voici, sur le complot, une nouvelle « musique » :

On commença à se demander si le dénonciateur Del Rio ne serait pas quelque agent du gouvernement italien venu ici pour provoquer, sous prétexte de complot, l'extradition de révolutionnaires connus de la police italienne et sur qui celle-ci ne serait pas fâchée de mettre la main.

La dynamite en Amérique

Un attentat à la dynamite, dirigé contre M. Lein, propriétaire carrier, a été commis dans le territoire de Salisbury (Pennsylvanie). M. Lein et sa femme ont été tués. Leur domestique a reçu des blessures très graves. La maison a été entièrement détruite.

On croit que cet attentat est l'œuvre de quelques ouvriers italiens qui auraient été renvoyés des chantiers.

Terrible accident de chasse

On mande de Périgueux qu'un deuil cruel vient de frapper M. Oswald-Taillefer, ancien député de la Dordogne, conseiller général pour le canton de Domme.

Son fils, jeune étudiant en médecine, se promenait en bateau sur la Dordogne avec un de ses amis, M. Lalande. Celui-ci dirigeait le bateau tandis que M. Pierre Taillefer s'amusa à tirer des corbeaux.

A un moment donné, le fusil de M. Taillefer ayant heurté l'un des bords du bateau, les chiens s'abattirent et le malheureux enfant reçut les deux charges en pleine poitrine.

La mort fut instantanée.

Huissier broyé par un train

Mardi, vers deux heures après-midi, M. Mathélie, huissier à Beaune, quittait son domicile pour se rendre à Bligny-sous-Beaune et les environs où l'appelaient ses affaires ; mais le soir sa famille fut fort surprise de ne pas le voir rentrer.

Avant-hier matin, un cadavre affreusement mutilé était découvert sur la voie du chemin de fer, près du pont de Bligny-sous-Beaune ; le corps qui avait été broyé par un train et traîné sur un espace d'environ trois cents mètres, fut reconnu pour être celui de l'huissier Mathélie.

Bulletin Météorologique du 6 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 11°
Midi,	760 m/m	au-dessus 17°
Haussé,	» m/m	
Baisse,	» m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 8°

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Chambre Consultative des Arts et Manufactures DE SAUMUR

Séance du samedi 29 septembre 1894

PROCÈS-VERBAL

(Suite et fin)

Question du sucrage des vins

M. Chapin explique à la réunion une anomalie ou plutôt une inégalité qui existe entre notre arrondissement et la Champagne sur la liberté du sucrage des vins nouveaux.

Les négociants de la Champagne jouissent, paraît-il, du droit de sucrer les vins en moût, soit chez eux, soit chez le propriétaire vigneron, tandis qu'en Anjou les négociants en vins eux-mêmes ne peuvent faire cette opération que chez le propriétaire sans pouvoir la pratiquer chez eux, ce qui cependant leur serait infiniment plus commode. En Champagne, le sucrage se fait toujours dans la cave du négociant.

M. Chapin explique très clairement les inconvénients qui existent, pour les négociants d'Anjou, à ne pas jouir du même privilège que leurs confrères de la Champagne. En conséquence, il prie la Chambre Consultative d'émettre un vœu tendant à ce que notre région soit assimilée au même régime que celui qui favorise les Champenois, se basant sur ce que la loi doit être égale pour tous sous un gouvernement comme le nôtre.

La Chambre Consultative, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un vœu conforme.

Question d'application de tarif de chemin de fer

M. Chapin se plaint également des Compagnies de chemins de fer qui, lorsqu'un expéditeur met sur sa déclaration d'expédition « Tarif le plus réduit » n'appliquent pas toujours leur tarif le meilleur marché à cette expédition.

La Chambre Consultative reconnaît la justice de l'observation et constate que cette question a déjà été étudiée dans une précédente séance ; elle décide qu'elle la reprendra à nouveau dans sa prochaine réunion.

Ligne téléphonique de Saumur-Paris

Le Président a lu, dans l'*Echo Saumurois* portant la date du 29 septembre 1894, l'entrefilet suivant :

« La pose du fil téléphonique reliant Angers à Tours et à Paris est achevée. »
« Avant-hier, le personnel du bureau d'Angers a pu communiquer avec Tours et constater que la voix s'entendait parfaitement bien. »
« On annonce l'ouverture officielle de la ligne pour le 15 octobre prochain. »

Il est à remarquer que, pour une raison que nous ignorons, cette annonce ne parle nullement de Saumur.

Cependant notre ville a fait tout ce qu'elle a pu pour assurer sa participation à cette ligne téléphonique ; dix mille francs (soit le quart des frais réclamés par l'Administration) ont même été souscrits dans nos murs, avec promesse d'une cabine téléphonique reliant Angers à Saumur et Saumur à Tours et Paris.

Nous voulons croire que la Chambre de Commerce d'Angers, chargée des fonds nécessaires à l'établissement de cette nouvelle ligne, n'est pour rien dans la communication de l'*Echo Saumurois* et que c'est par oubli que ce journal ne fait pas mention de la cabine téléphonique à laquelle nous avons droit (1).

Mais, dans l'intérêt du public, le Président demande à la réunion d'émettre le vœu suivant :

« La Chambre Consultative, après lecture de l'article contenu dans l'*Echo Saumurois* paru le 28 courant, émet le vœu que la Chambre de Commerce d'Angers lui adresse, à bref délai, les explications qui lui sont nécessaires pour éclairer le public de la ville de Saumur et des environs sur la cabine téléphonique qui doit être installée dans notre bureau des Postes pour correspondre avec Angers, Tours et Paris. »

Par cette même délibération, le Président demande d'émettre également le vœu :

« Que la Chambre de Commerce d'Angers qui, lors de sa dernière séance, a délibéré sur la demande de transformation de la Chambre Consultative de Saumur en Chambre de Commerce, veuille bien lui faire l'honneur de lui communiquer, officiellement, l'extrait de sa délibération, afin qu'il soit possible de discuter les arguments qui y figurent. »

La Chambre, à l'unanimité, adopte les propositions du Président et émet des vœux conformes.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle question n'étant soulevée, le Président lève la séance.

Pour copie conforme,

Le Secrétaire, BOURGIGNON.

(1) MM. les Membres de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures nous semblent s'être émus à tort de la note parue dans notre numéro du 29 septembre, note qui n'affectait aucune prétention de communication officielle, l'*Echo* n'ayant — ces messieurs ne l'ignorent point — aucune attache avec l'Administration supérieure.

Si — ce qui était beaucoup plus simple et beaucoup plus logique en même temps — avant de sonner l'a-

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

M. Raimbault ne put retenir sa fille. Il fallut regagner les bords de la mer bleue. Là ils respirèrent leur existence précédente. Un soir, Hira, pensive, soupira :

— Où est notre *Alcyone*, père ?

Le vieillard répondit :

— J'ai donné l'ordre à Kesdistel de suivre les côtes, de s'approvisionner du nécessaire, puis de revenir ici.

— Ah ! dans combien de temps ?

— Ils seront ici probablement à la fin de novembre.

— Alors nous partirons.

Le père regarda sa fille avec surprise.

— Tu veux donc partir ?

— Oh ! oui, le plus tôt possible.

Le visage de M. Raimbault s'assombrit.

— Partir ? Tu t'ennuies donc ici, mon enfant ? Tu veux reprendre ta course ? Ne crois-tu pas que l'heure soit venue pour moi de

prendre un repos permis sur la terre natale, et, peut être, de m'y endormir doucement dans la paix.

Les yeux d'Hira se mouillèrent.

Elle se pendit affectueusement au cou de son père.

— Pardonne-moi de l'avoir exprimé mon désir. Je ne veux plus que tu me dises de ces choses qui brisent le cœur. Je veux que tu enseignes à ta fille ce qu'elle peut faire pour ton bonheur à toi.

La conversation en resta là.

Mais M. Raimbault avait lu clairement dans l'âme de sa fille. Il s'était rendu compte des vœux et des besoins de cette nature fantastique et singulière. Hira était une exception dans son sexe. Rien de ce qui pouvait plaire aux autres femmes ne l'intéressait. Peut-être les années, en apportant leur maturité, changeraient-elles ces dispositions de la nature et aussi d'une éducation que le vieillard se reprochait, à cette heure, d'avoir faite trop en dehors des règles habituelles, il soupira, mais son parti était pris. Ils partiraient au premier symptôme de fatigue que manifesterait l'enfant. Il n'avait qu'elle au monde ; que pouvait-il lui préférer ?

Un événement quelque peu désiré vint faire diversion à ces soucis.

Une après-midi, le valet de pied remit une carte à M. Raimbault, la carte d'un visiteur, Philippe Borsand.

Hira courut ouvrir elle-même la porte du salon à l'officier de marine.

L'enseigne s'arrêta sur le seuil, ébloui.

C'est qu'en effet les mois écoulés avaient ajouté à la beauté de la jeune fille un fini merveilleux, une surabondance, un luxe, pour tout dire, de forme et de carnation qu'il eût été impossible de prévoir.

Hira avait encore grandi, et l'accroissement de sa stature n'avait porté aucun tort à l'harmonie de ses lignes sculpturales. Le séjour de la zone tempérée, l'influence du doux ciel de France avaient rempli la riche étoffe de son épiderme arrondissant les contours, colorant son teint immaculé, sur lequel le pur duvet de la première jeunesse étendait les attraits d'un fruit qui touche à la maturité. Lors de leur première rencontre, il avait connu une enfant précoce et jolie à miracle, dont l'ensemble dissimulait, sans les faire disparaître, des défauts d'une plastique incomplète. A cette heure, il retrouvait une femme faite, gardant toutes les

grâces pudiques, tous les adorables abandon, les exquis gaucheries de l'enfance. Depuis le premier jour, le cœur de l'officier était atteint ; cette fois, l'impression fut si forte, si profonde, que ses traits la laissèrent lire, et que, malgré son ignorance de l'amour, Hira en éprouva une vive répercussion.

Tout de suite, elle l'entraîna vers son père.

— Ah ! monsieur, — dit le vieillard, en tendant la main au jeune homme, — c'est bien aimable à vous d'être venu. Mieux vaut tard que jamais. Nous craignons que vous ne nous eussiez oubliés.

— Je ne suis pas de ceux qui oublient, monsieur, — répondit Philippe Borsand d'une voix grave. M'est-il permis de vous dire que, cet été, je suis venu deux fois. Il m'a été répondu que vous étiez en voyage.

— C'est vrai, et tous les regrets sont pour nous, — répliqua M. Raimbault.

— Voilà bien ! s'écria impétueusement Hira. — Si nous n'avions point été voir cet affreux Paris, nous n'aurions pas manqué M. Borsand !

— Ah ! vous étiez à Paris ?

— Mais oui. Papa tenait à me montrer la capitale. Je vous assure que j'en ai eu vite assez — mon pauvre Dhole se prenait de que-

larme, avant de nous prendre inopinément et directement à partie, on nous eût fait l'honneur de nous questionner sur l'origine de cette information, nous aurions déclaré, comme nous le déclarons aujourd'hui, qu'elle a été cueillie « textuellement » dans les journaux d'Angers qui, tous, l'ont publiée le 28 septembre, et que, par conséquent, nous n'avons rien oublié exprès, pas plus la cabine que le reste.

En outre, le 3 octobre, nous insérons, à la CHRONIQUE LOCALE, sous ce titre : *Le Téléphone à Saumur*, un « filet » qui devait assurer MM. de la Chambre Consultative de notre complet désintéressement dans la question du Téléphone.

Passons donc l'éponge sur cette « erreur » que nous ne saurions attribuer qu'à l'excessive susceptibilité d'un zèle sincèrement ardent — trop ombrageux peut-être — pour la satisfaction des intérêts de la cité.

Récompenses honorifiques

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, des médailles et mentions honorables ont été décernées à plusieurs instituteurs et institutrices parmi lesquels nous remarquons les suivants :

Médaille d'argent. — M. Béthis Félix, instituteur public à Nueil-sous-Passavant.

Médaille de bronze. — M. Bédouet François, instituteur public à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Mentions honorables. — MM. Fardeau Pierre, instituteur public à Varennes-sur-Loire ; — Teyssier Charles, instituteur public à Allonnes ; — M^{me} Gouzil Honorine, institutrice publique à Parnay.

Récompenses accordées par la Société pour l'instruction élémentaire

Mentions honorables. — MM. Biet, instituteur à Neuillé ; — Martineau, instituteur adjoint à Longué ; — Moreau, instituteur à Montilliers.

Bulletin théâtral

C'est samedi prochain que la tournée F. Acharl viendra jouer à Saumur les *Joies du Foyer*.

Mardi 9, à Angers, ouverture de la saison théâtrale par *Higoletto* avec M. Guillemot.

L'ouverture de la saison à Saumur, selon toutes probabilités, aura lieu le lundi 15.

Les vendanges

Les vendanges sont commencées dans le département.

A Beaulieu (arrondissement d'Angers), on

relle avec tous les chiens qu'il rencontrait. Ça nous faisait un tas d'affaires !... Sans compter qu'il a failli se faire écraser par deux ou trois omnibus.

Borsand se mit à rire.

— Alors vous n'aimez point Paris, mademoiselle ?

— Comment voulez-vous que je l'aime : Un endroit où on a réuni des tas de pierres droites, carrées, rondes ou pointues, où la poussière est balayée juste à point pour que le vent vous la chasse dans les yeux, et où pour trouver de l'eau il faut aller regarder la Seine couler sous une masse de ponts. — J'aime mieux l'Estérel.

Borsand eut une hésitation avant de demander :

— Et... vous comptez séjourner quelque temps en France ?

— Mais toujours, répondit-elle, un peu nerveuse. — Papa se trouve très bien ici. C'est son pays, et il désire y prendre sa retraite.

M. Raimbault intervint :

— Hira se trompe, cher monsieur. Je n'aperçois que je ne suis point encore mûr pour le repos des terriens. J'ai vécu trop longtemps sur les flots pour pouvoir ainsi me passer défi-

coupait lundi les raisins de Gamay greffé sur vigne américaine.

A Saint-Lambert-Ju-Lattay, on cueillait mardi les Portugais bleus et les Gamays.

Ailleurs on a commencé à faire le triage des raisins de Pineau de la Loire, qui commencent à se putréfier.

Les raisins de cépages précoces sont bien mûrs, relevés de goût, vineux, malgré le contre-temps de la saison.

Voilà l'avantage d'avoir des variétés précoces, surtout quand elles ont été défendues contre le mildiou en temps utile.

Dans les vignes où les vigneron n'ont pas eu la sagacité de prévoir l'invasion du mildiou, les pampres sont tombés et le raisin aura peine à mûrir. A. B.

Outrages et menaces envers des supérieurs

Un soldat du 133^e de ligne, Achille Brisset, a été conduit, jeudi, à Tours.

Ce soldat passera devant le conseil de guerre du 9^e corps, sous l'inculpation de menaces et d'outrages à un supérieur.

UN EVADÉ

La gendarmerie de La Flèche vient d'amener à la prison d'Angers un individu du nom de Batault, qui fait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de La Flèche.

Batault a déjà subi quatre condamnations et toutes pour vol.

Pendant qu'il purgeait la dernière, Batault s'évada de la prison de La Flèche, mais il fut bientôt repris, à quelques lieues de là.

Comme on le ramenait à La Flèche, il trouva moyen de se soustraire à la surveillance des gendarmes et de prendre la fuite.

Après quelques jours de liberté, Batault commit un autre vol et il fut enfin arrêté et traduit devant les tribunaux.

Ce singulier personnage a été amené à Angers de La Flèche avec les mains attachées derrière le dos.

La Neige

La température s'est considérablement refroidie depuis quelques jours.

Cependant, nous n'en sommes pas encore à la neige, comme nos voisins de la Creuse.

Dimanche matin, sur les hauts plateaux de la Marche, la terre disparaissait sous une couche blanche de 2 à 3 centimètres d'épaisseur.

C'est la carte de visite de Messire Hiver, pour 1894-95.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 4 octobre. — Germaine-Blanche Jean, rue de la Cocasserie, 8 ; — Clément-Pierre Cousin, caserne de Gendarmerie.

Le 5. — Andrée-Marguerite-Marie Patté, rue de la Maréchalerie, 1.

nitivement de leurs balsamiques haleines. C'est vous dire que notre séjour au Trayas sera fort court. Bientôt nous nous embarquerons sur l'*Alyone*. Elle nous emportera sous d'autres cieux.

La jeune fille considéra son père avec étonnement.

— Mais je croyais t'avoir dit, père, que j'étais revenue sur ma folle envie de partir. Ne t'ai-je pas assurée que je serais parfaitement heureuse partout où je serais avec toi ?

— Oui, — répondit le vieillard en souriant, — mais c'est moi qui ai changé d'avis. C'est moi, maintenant, qui désire reprendre nos voyages au long cours.

En entendant ces paroles, l'officier avait senti son cœur se serrer. Un sentiment qu'il ne connaissait pas, la douleur, venait de l'envahir.

— Ainsi, — demanda-t-il d'une voix altérée, — votre passage en France touche à sa fin ? Il aura été bien court.

— Vous voulez dire, — répondit mélancoliquement M. Raimbault, qu'il n'aura pas été assez long pour nous permettre d'ennuyer nos amis et nos voisins.

(A suivre.)

DÉCÈS

Le 3 octobre. — Charles Duballet, 5 mois, hameau du Clos-Bonnet.

Voir chez Crémieux :

Complet cheviotte toutes nuances en veston croisé à 35 fr. ;

Par-dessus drap bleu, col velours doublé chaudement, pour 35 fr. ;

Chez Crémieux, 27, rue d'Orléans.

Bulletin Militaire

Au musée des Invalides

Les étendards des 1^{er} et 2^e régiments de pontonniers déposés aux Invalides ont été, par les soins du conservateur du musée d'artillerie, placés dans la salle des armures du rez-de-chaussée, à droite et au-dessous de l'étendard donné par Napoléon III aux cuirassiers de la garde impériale.

Avant-hier, jour de visite au musée d'artillerie, le public a pu voir ces deux étendards dont les couleurs brillantes forment un certain contraste avec les drapeaux noirs qui décorent la salle.

Echo des grandes manœuvres de la Beauce

Je veux des soldats :

Le 20 septembre au soir, après la revue finale, trois bataillons (2 du 154^e et le 29^e chasseurs) cantonnaient au Rincy, ville assez étendue, composée surtout de coquettes maisons de campagne.

Des billets de logement avaient été distribués à tout le monde, et pourtant plusieurs maisons n'avaient personne. Quelque temps après l'arrivée des troupes, une vieille dame vient à la mairie trouver l'officier chargé du logement.

— Monsieur, vous ne m'avez pas envoyé de soldats, et cependant tous les voisins en ont !

— Madame, tous les hommes sont déjà logés ; il ne peut y en avoir dans toutes les maisons : ils ne sont pas assez nombreux.

— Mais, Monsieur, je veux des soldats, moi ; envoyez-moi, je vous en prie, deux soldats, deux beaux soldats !

Et la bonne dame ne se retire qu'après avoir obtenu ses deux soldats que, toute fière et heureuse, elle emmène chez elle, fait dîner à sa table et coucher dans sa meilleure chambre comme ses deux enfants.

Presque partout, du reste, c'était le même empressement à bien recevoir nos troupes.

TRIBUNAUX

POLICE CORRECTIONNELLE DE LA SEINE

Tentative de chantage anarchiste

Devove qui comparait hier devant la 10^e Chambre correctionnelle, n'avait rien trouvé de mieux, pour se procurer de l'argent, que d'écrire cette lettre au directeur des Magasins du Louvre :

« Monsieur, le comité directeur anarchiste a décidé de vous demander 10,000 francs qui serviront à indemniser les compagnons molestés par les bourgeois.

Si vous ne consentez pas à notre demande, tant pis pour vous et vos clients, nous sommes résolus à tout.

Faites déposer la somme au pied du treizième arbre à gauche de l'allée du bois de Vincennes en venant de l'avenue de la Touraine et à compter du poteau du règlement du bois, après avoir passé le pont du chemin de fer.

Nous attendrons jusqu'à jeudi. Passé ce délai, nous agirons.

« Le Comité directeur. »

A l'audience, Devove explique ainsi son acte coupable : « J'ai agi de ma propre volonté ; je n'ai été conseillé par personne, par aucun compagnon ; car je ne suis pas anarchiste. J'étais affolé, je n'avais pas de pain, je ne savais à qui m'adresser et j'ai eu la naïveté de croire que les directeurs du Louvre feraient droit à ma demande. Je regrette bien ce que j'ai fait. »

Devove a été condamné à deux ans de prison et 150 fr. d'amende.

POLICE CORRECTIONNELLE DE NANTES

Mésaventure d'un congressiste Nantais

Un membre du parti ouvrier, délégué parisien au congrès de Nantes, n'a vraiment pas eu de chance.

Accablé par les fatigues des discussions, il cherchait la nuit un abri et frappa à la porte d'un « hôtel » (par euphémisme). On l'accueillit, mais comment ? Se querela-t-il ?

On alla chercher la garde. Tapage nocturne. Bris de quelques fragilités. La justice suivit son cours.

L'infortuné congressiste a comparu devant les juges qui lui ont fait payer d'un mois de prison le souvenir de son équipée.

Mais il lui ont appliqué la loi Béranger.

Commutation de peine

La peine de mort, récemment prononcée par le Conseil de guerre de Rennes, contre le soldat d'administration Trégrom qui, étant ivre, avait frappé un chef d'escadron d'artillerie, est commuée en 20 ans de travaux forcés.

BULLETIN FINANCIER

3 octobre 1894.

Le début avait eu lieu sous l'influence de la bonne impression de la séance d'hier ; puis, après les premiers cours, le marché faiblit de nouveau, mal impressionné par la baisse des fonds russes.

La hausse d'hier avait été trop rapide et on pouvait craindre un retour en arrière, ce qui se produit aujourd'hui.

3 0/0 : 102.25, 101.85.

Les actions de nos grands établissements de crédit suivent nos rentes. Le Foncier cote 892.50, le Lyonnais 747.50.

Le Suez est à 2,888.75.

Nos grands chemins sont calmes.

L'italien est à 82.25. L'Extérieure recule à 68 13/16, ex-coupon de 4 fr.

Le Turc cote 23.60.

Les fonds russes comme nous le disions plus haut sont lourds.

L'émission de 11,612 obligations 4 0/0 de 500 fr. de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, avec garantie du gouvernement Tunisien, aura lieu le 14 courant aux caisses du Crédit Algérien et de la Société Générale. La solidité d'une garantie du gouvernement Tunisien ne saurait être discutée.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

Maux d'Hiver

Est-il assez pénible, pendant les rigoureux hivers, de voir ses mains enflées, crevassées, pleines d'intolérables démangeaisons ! Contre ces maux si fréquents, les docteurs préconisent la *Congoline*, créée par Victor VAISSIER, laquelle est l'antidote le plus sûr qu'on ait jamais inventé contre les crevasses et gerçures.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Un excellent vieillard manifeste le désir violent de se livrer à des ascensions aérostatiques.

— Monter en ballon... à votre âge ?

— Justement... pour m'habituer à quitter la terre !

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863. — Capital 200 millions

CAISSE DE SAUMUR

36, rue Dacier, 36

(BUREAUX OUVERTS TOUTS LES SAMEDIS)

Exemple. Recouvrements. Ouverture de Comptes courants et de Comptes de Dépôts. Délivrance de chèques. Paiement télégraphique. Garde de titres et objets précieux. Avances de fonds sur titres (à 3 1/2 0/0 et commission minimale). Souscription sans frais à toutes les émissions. Paiements de coupons. Régularisations diverses, etc., etc. Achat et Vente de titres français et étrangers moyennant le courtage officiel des agents de change de Paris (1 fr. 25 pour 1,000 francs seulement et les ports de titres).

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Société en nom collectif

Suivant acte reçu par M^e BRAC, notaire à Saumur, le 21 septembre 1894, enregistré, il a été formé entre M. GABRIEL PICHARDES et M. GEORGES GUIBERT, tous deux marchands de bois, demeurant à Saumur, rue du Petit-Versailles, n° 40, une Société en nom collectif ayant pour but l'exploitation en commun d'un fonds de commerce de marchand de bois et charbons, avec siège social à Saumur, rue du Petit-Versailles, n° 10; il pourra être transférés en tout autre lieu.

La Société fonctionnera sous la raison et la signature sociales: *Guibert fils et Pichardes*.

La durée de la Société est fixée à cinq ans du 1^{er} septembre 1894; elle finira le 1^{er} septembre 1899.

Les deux associés ont le droit de faire usage indistinctement de la signature sociale, mais seulement pour les besoins de la Société et jusqu'à concurrence de 200 fr. Tous effets, marchés et engagements supérieurs à cette somme, pour être payables à la Société, devront être revêtus de la signature des deux associés.

Le capital social est fixé à 5,855 fr.

Des expéditions dudit acte ont été déposés, le 29 septembre 1894, aux greffes de la Justice de Paix du canton sud de Saumur et du Tribunal de commerce de cette ville.

Pour extrait,

BRAC.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le lundi 29 octobre 1894, à 1 heure du soir, en un seul lot, d'un

GRAND et BEL IMMEUBLE

Sis à Saumur, route de Rouen, près la Gare.

Appartenant à M^e et M^{me} CHOLLET

Mise à prix : 45,000 fr.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter et pour les conditions, à M^e LELIÈVRE.

Etude de M^e BRAC, notaire.

A VENDRE OU A ARRENTER MAISONS

A l'angle des rues de la Visitation et du Roi-René.

S'adresser au propriétaire, M. DAVID, ou à M^e BRAC, notaire.

M^e BRETON, notaire à Varennes, demande UN CLERC pour expéditions et actes courants.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE,

Le samedi 20 octobre 1894, à midi,

DEUX MAISONS

Sises à Saumur, Rue de la Reine-de-Sicile, 7, et rue du Petit-Pré.

MISES A PRIX.

1^{er} lot. — Maison rue du Petit-Pré, 2,000 francs;

2^e lot. — Maison rue de la Reine-de-Sicile, 2,500 francs.

Voir les affiches pour les détails.

Etude de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Samedi 13 Octobre 1894, à 1 heure, à Saumur.

En l'étude de M^e FOURCHAULT, notaire,

EN TROIS LOTS

1^o Une Maison, sise à Saumur, quai de Limoges, n° 11, d'un revenu de 4,000 fr. environ;

2^o Une Maison, sise à Saumur, quai de Limoges, n° 11, d'un revenu de 4,000 fr. environ;

3^o Et une Propriété, située au Gaillardin, commune de Dampierre.

Voir les affiches pour plus ample désignation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

VENTE PAR LICITATION

Le dimanche 14 octobre 1894, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e JAMIN, notaire à Gennes (Maine-et-Loire).

D'une Propriété d'agrément

Dite SOUS-LE-PUITS

Commune de Gennes

Comprenant maison d'habitation en forme de petit château,

Avec ses dépendances consistant en : jardins, terres, vignes, remise, écurie, hangar, grandes caves sous le roc, petit bois, bois taillis, ile sur la Loire, etc.

Le tout d'une contenance approximative de deux hectares trente-quatre ares soixante-dix centiares.

Mise à prix : 20,000 fr.

Pour visiter et connaître les conditions de la vente, s'adresser audit M^e JAMIN, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

ETUDE DE M^e G. MÉMIN, COMMISSAIRE-PRISEUR A SAUMUR.

VENTE Mobilière

APRÈS DÉCÈS DE M^{me} Veuve GONDRAND, PROPRIÉTAIRE

Le MARDI 9 OCTOBRE 1894, à 1 h. du soir

A SAUMUR, SALLE DES VENTES, rue d'Orléans, 55

Il sera vendu :

TRÈS JOLIS MOBILIERS de salle à manger en chêne ciré et sculpté, Chambres à coucher, Armoire à glace, Commode, Guéridon, Tables, Fauteuils et sièges divers ;

Glaces, Pendules, Garnitures de foyer, Lampes, Suspension, Tapis, Carpettes, Descentes de lit ;

RUOLZ et ARGENTERIE (3 kil. environ)

Services de table, à dessert et de verrerie, Vaisselle ordinaire, Meubles et Batterie de cuisine ;

Vins rouges et blancs. Et nombreux autres bons objets.

EXPOSITION (Salle des Ventes) le Dimanche 7 octobre (de 2 à 5 heures)

Par le ministère de M^e MÉMIN, commissaire-priseur à Saumur

EXPRESSÉMENT AU COMPTANT 10 O/O EN SUS

PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestis-fasciellées, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Canzin, etc., etc. Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, prendre l'adresse au Bureau du journal. Mettre un timbre pour la réponse.

Le CATALOGUE est envoyé franco sur demande.

A LOUER OU A VENDRE MAISON

ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

UN HOMME muni des meilleures références, connaissant les travaux de la campagne et l'exploitation des bois, demande place de garde, chef de culture ou gérance. S'adresser au bureau du journal.

ASSURANCES On demande personnes sérieuses pour représenter dans l'arrondissement de Saumur une Société d'Assurances Mutuelles contre l'Incendie. Prendre l'adresse au bureau du journal.

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Saumur, imprimerie Paul Godet.

A VENDRE

Une Ferme

Contenant 10 hectares 33 ares, louée 850 fr.

Sise commune du Puy-Saint-Bonnet, sur la limite des arrondissements de Cholet et de Bressuire.

Placement avantageux.

S'adre. ser. pour traiter, à M^e BARRE, notaire à Cholet, et à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A AFFERMER

La Ferme de la Roire-Salée

Commune de Saint-Lambert-des-Lèves,

Contenant environ 8 hectares.

Entrée en jouissance le 1^{er} novembre 1895.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, n° 4.

Une des plus importantes maisons d'exportation de VINS de MALAGA cherche des REPRÉSENTANTS et VOYAGEURS DE COMMERCE, visitant les négociants en gros et demi-gros, pharmaciens, distillateurs, ou clientèle bourgeoise. S'adresser : CEDULA, n° 2752, MALAGA (Espagne).

UN PARAPLUIE a été perdu le jeudi 27 septembre sur la route de Pocé à Saumur.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, prépare au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

LÉRINA

Liqueur fabriquée par les Pères de l'abbaye de Lérins, près Cannes. Produit recommandé par sa qualité et ses propriétés hygiéniques. Dépôt chez M. P. FOUCHÉ, négociant, rue d'Orléans, à Saumur.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs

un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE M^e R^e.

Certifié par l'imprimeur soussigné